

Clés et outils pour consulter

Contexte

La FAPEO s'inscrit depuis sa création dans le cadre de la démocratie participative et délibérative.

En effet, au-delà de la défense de la liberté associative, il faut permettre les bonnes et meilleures pratiques en matière de représentation. Et ce qui est vrai pour notre fédération vaut aussi pour chaque association de parents. Plus généralement encore, un comité fonctionnel représente ses membres, au-delà du groupe restreint qui traite des questions courantes. C'est d'ailleurs même inscrit dans la loi puisque le décret de 2009 portant sur les Associations de parents d'élèves précise en son article 3 - § 3 que « *Tout parent d'élève mineur ou majeur, est membre de plein droit de l'Association de Parents où l'élève est inscrit régulièrement* ». Par extension, il est donc logique que son avis soit consigné quelque part.

Mais comment lesdits parents font-ils valoir leur point de vue ? C'est ici qu'intervient le principe de la consultation. Usée à bon escient, elle offre une forte légitimité aux membres du comité et aux représentants des parents tant au sein de l'association des parents en question que vis-à-vis des autres interlocuteurs (membres du personnel de l'école, pouvoir organisateur) quand il s'agit de défendre un point de vue particulier. Et ce qui est vrai dans les échanges directs, qu'ils soient formels ou non, l'est encore plus lorsqu'il s'agit de faire valoir ses idées dans les organes démocratiques de participation dans les écoles. Voilà pourquoi il nous a semblé important de décortiquer plus particulièrement cette opération spécifique et ses modalités.

Production de l'outil

La réflexion autour de cet outil a démarré à la suite de nos pratiques et aux remontées de nos adhérents concernant les Conseils de participation. En outre, il arrive également que certains interlocuteurs questionnent la légitimité de la représentation des comités de parents d'élèves. Enfin, certains parents nous ont tout simplement directement posé la question de savoir comment s'adresser à l'ensemble des parents. C'est en ayant ces considérations en tête que nous nous sommes penchés sur les mécaniques de la délibération et plus particulièrement de la consultation. En générant toutes sortes d'exemples et de conseils méthodologiques, nous espérons ainsi éclairer sur l'art et la manière de conduire ladite consultation.

À quoi sert-il ?

Ces clés sont réparties en deux livrets. Le premier permet de non seulement à répondre à la question « pourquoi consulter » mais aussi à en définir le contexte et les limites. Dans cette partie, nous avons consacré une part assez importante de notre contenu à la notion de la démocratie délibérative, et nous avons fait le lien avec le Conseil de participation, qui est l'organe central de la démocratie scolaire.

Le second livret explore plus avant « les façons de consulter ». De façon imagée, il donne des exemples mais explique également les limites de chaque modalité utilisée. Ainsi, les personnes qui en feront usage pourront directement se saisir de cet outil pour générer leur propre consultation en fonction de leurs besoins et situations.

À qui sert-il ?

Le cœur de cible de ces clés est bien évidemment les membres des comités et représentants de l'association des parents d'élèves, mais leur usage pourra profiter pleinement à quiconque se pose des questions par rapport au bien fondé de la démarche autant que sur les façons d'opérer concrètement. Voilà pourquoi, outre les associations de parents, cet outil sera utile à quiconque cherche à déterminer une opinion au sein d'un groupe. Il permettra à toutes celles et ceux qui veulent se défaire de leur présupposés d'interroger le plus grand nombre, afin de pouvoir porter correctement leur parole au moment opportun.

Comment l'utiliser ?

Comme dans nos autres clés, le premier livret explicite l'enjeu en question et permettra au lecteur de se faire une idée plus précise sur la question. Pourquoi consulter ? Dans quel cadre ? Qu'est ce que ça apporte au groupe ? Et quelles sont les dérives possibles auxquelles on s'expose ? Ce sera donc un guide théorique qui permettra à ses usagers de visualiser plus précisément de quoi il est question, au-delà de l'idée générale qu'on s'en fait généralement. De plus, un accent important a été apporté à la question du contexte, du processus plus large dans lequel ladite consultation s'inscrit.

Le deuxième livret, consacré à « comment faire », se veut être beaucoup plus pratico-pratique et explique étape par étape les éléments qu'il faut mettre en place pour générer une consultation de qualité. A l'aide d'exemples concrets, il expose les différentes manières de consulter et détermine quels sont les avantages et inconvénients de chaque modalité. Schémas et illustrations se succèdent pour permettre au lecteur de comprendre comment générer sa propre consultation, en tenant en compte de ce qu'il faut préparer en amont et de ce qu'il convient d'en faire par la suite.

La FAPEO est là pour vous ! Contactez-nous pour aller plus loin, en tant que parents ou association. La FAPEO peut organiser une séance d'animation, ou accompagner les parents. N'hésitez pas à rejoindre nos activités et à nous suivre sur nos réseaux sociaux !